

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ISO 14001

Depuis sa création, le 4 juillet 1974, le Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des Bassins de la Thève et de l'Ysieux construit, exploite le réseau intercommunal et la station d'épuration d'Asnières sur Oise et doit assurer l'exploitation, l'entretien, la réparation des ouvrages d'assainissement communaux. Depuis 2012, le syndicat est compétent pour le contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif. Dès 2014, le SICTEUB assure l'investissement sur les réseaux communaux, la mise en conformité des branchements en privé et la gestion des eaux pluviales urbaines à partir de 2019 et 2020 respectivement. Du fait même de ses statuts, le Syndicat a pour objectifs :

- ◆ De s'engager en matière de protection et de sensibilisation à l'environnement
- ◆ De travailler en concordance avec les acteurs du territoire pour la préservation des ressources en eau
- ◆ De lutter et prévenir la pollution du milieu naturel (protection de nappe, des cours d'eau et du sol)
- ◆ D'assurer un traitement performant des eaux usées pour empêcher des rejets polluants vers l'Oise
- ◆ De satisfaire ses obligations réglementaires et autres exigences applicables auxquelles il a souscrit
- ◆ De prendre en compte les exigences des parties intéressées en limitant les nuisances induites par les activités du SICTEUB

À travers ses diverses missions, le SICTEUB œuvre au quotidien pour assurer la protection de l'environnement. Le Syndicat a décidé de mettre en place un système de management environnemental (SME) selon le référentiel de la norme ISO 14001 pour la gestion de la collecte et du traitement des eaux usées des Bassins de la Thève et de l'Ysieux.

Le SICTEUB s'engage à améliorer en permanence ses performances environnementales et en particulier à :

- ◆ Optimiser l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'assainissement
- ◆ Maîtriser la qualité des effluents
- ◆ Maîtriser les impacts environnementaux issus des installations d'assainissement non collectif
- ◆ Maîtriser la gestion des déchets ;
- ◆ Maîtriser les situations d'urgence qui puissent avoir des impacts environnementaux
- ◆ Mener une politique de prévention de la pollution en maîtrisant les impacts environnementaux des sous-traitants

- ♣ Satisfaire les parties intéressées par les activités du SICTEUB
- ♣ Améliorer la fiabilité du transport et de la collecte des effluents par la réalisation du collecteur d'eaux usées de la vallée de la Thève, la réhabilitation, l'extension et la mise en séparatif des réseaux communaux en assurant des « chantiers propres ».
- ♣ Limiter les apports d'eaux claires parasites météoriques, eaux claires parasites permanentes et micropolluants.
- ♣ Limiter les rejets d'effluents bruts au milieu naturel.
- ♣ Limiter l'impact (l'empreinte carbone, l'empreinte eau, l'empreinte numérique...) des activités du syndicat, soit administratives ou techniques.

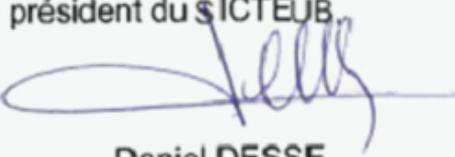
Le SICTEUB s'implique notamment à réaliser des contrôles de raccordement des particuliers (vérification du séparatif eaux usées et eaux pluviales) ainsi que des contrôles de déversement des eaux usées non domestiques et assimilés domestiques.

Ces opérations d'amélioration et de préservation de l'environnement sont possibles grâce à la participation de tous les acteurs intervenants pour le compte du Syndicat : le personnel du Syndicat et l'ensemble des sous-traitants en charge de l'exploitation du système d'assainissement eaux usées. Afin d'atteindre les objectifs de sa politique environnementale, le Président du SICTEUB s'engage à mettre en œuvre les moyens organisationnels, humains, matériels et financiers nécessaires.

Le Président du SICTEUB est accompagné d'un responsable du système de management environnemental (RSME) et un animateur environnement, chargés de la mise en place du SME. Ils disposent des moyens et de l'autorité nécessaires au bon accomplissement de leur mission.

À Asnières sur Oise,

Le 6 juillet 2022,

Le président du SICTEUB

Daniel DESSE.